



**POUR VOUS,  
le DÉPARTEMENT agit !**

CONSTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT  
D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES  
ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) À VIRÉ  
**Point d'étape**

Lundi 10 février 2020



# CONSTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) À VIRÉ

Ce lundi 10 février 2020, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Claude Cannet, vice-présidente chargée des affaires sociales, des seniors et des offres de soins, effectuent une visite du chantier de construction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Viré afin de faire un point après un an de travaux et à moins de six mois de leur achèvement.

## UN ÉTABLISSEMENT DE 90 PLACES

Pour répondre aux besoins du territoire rural des bassins de vie de Mâcon et Tournus en matière d'accueil en établissement de personnes de plus de 60 ans, le Département de Saône-et-Loire a lancé en février 2019 la construction d'un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) départemental à Viré.

Situé sur un terrain de 17 000 m<sup>2</sup> et d'une capacité de 90 places, cet établissement se composera d'une unité d'hébergement polyvalent (UHP) de 62 places et d'une unité protégée (UP) maladie Alzheimer et troubles apparentés pour 28 résidents.



## UN PROJET DE 12,6 M€

Les travaux, dont le montant s'élève à 12,6 M€, avancent à un bon rythme :

- À l'intérieur, le bâtiment est entièrement hors d'eau car les toitures ont été posées sur la charpente en bois. Les six ailes du bâtiment sont en chantier et certaines ailes sont en passe d'être achevées. La chambre témoin a été réalisée. Une partie du toit terrasse est déjà végétalisée.
- À l'extérieur, les habillages de façades en pierres et en enduits sont bien avancés. L'aménagement paysager débute.



## CALENDRIER

- > **1<sup>er</sup> février 2019** : pose de la 1<sup>re</sup> pierre
- > **25 février 2020** : validation du nom de l'établissement en concertation avec les membres du Conseil d'administration
- > **Juin 2020** : livraison du bâtiment au Département
- > **Été 2020** : livraison du bâtiment à l'établissement public départemental
- > **Septembre 2020** : installation des équipements dans le bâtiment
- > **Octobre 2020** : ouverture de l'Ehpad



## FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

● **12,6 M€** toutes dépenses comprises dont **8,55 M€** pour la construction du bâtiment.

- **82 %** Département de Saône-et-Loire (**10,3 M€**)
- **10 %** État (**1,3 M€**)
- **8 %** Agence régionale de santé (**1 M€**)

Terrains cédés par la ville de Viré.



### REZ-DE-JARDIN

**1.** Locaux du personnel (vestiaires, laverie, salle de repos)

**2.** Unité « Alzheimer »

### REZ-DE-CHAUSSÉE

**3.** Administration

**4.** Salles de restauration dont une destinée aux invités des résidents

## PRÉSENTATION DU FUTUR EHPAD

Le Département de Saône-et-Loire est maître d'œuvre de l'opération de construction du bâtiment, dont il sera propriétaire.

### Une architecture alliant modernisme et tradition

L'Ehpad de Viré est un bâtiment construit sur deux niveaux :

- la structure en béton supporte une charpente en bois et des toitures en acier de couleur brune ou en terrasses végétalisées ;
- la toiture principale récupère les eaux pluviales ;
- les façades sont isolées de l'extérieur avec un enduit minéral clair et un bardage de pierres de Bourgogne ou métallique ;
- les huisseries sont en bois.

### Un établissement facile à vivre

L'aménagement de l'Ehpad de Viré est optimisé pour faciliter les déplacements des résidents et des personnels :

- les ascenseurs et escaliers sont positionnés pour faciliter l'orientation des utilisateurs et rendre plus efficaces les flux logistiques ;
- 5 terrasses astucieusement situées rendent les locaux très lumineux et agréables à vivre ;
- les 2 600 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs aménagés, isolés et sécurisés seront librement accessibles aux résidents et visiteurs.

### Des chambres bien agencées et sécurisées

Les chambres de 21 m<sup>2</sup> ou de 20 m<sup>2</sup> selon les unités garantissent l'intimité et la sécurité des résidents. Conçues pour favoriser la visibilité vers l'extérieur depuis le lit ou le fauteuil, elles sont équipées :

- d'une salle d'eau privative adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec barres de maintien escamotables et vitrage dépoli qui laisse entrer la lumière naturelle ;
- d'un rail de transfert (en UHP) pour faciliter la mobilité

du résident ;

- d'un placard mural à portes coulissantes et sécurisées ;
- différentes zones d'éclairage ;
- d'un dispositif d'appel malade ;
- de fenêtres avec limiteur d'ouverture pour la sécurité ;
- de stores extérieurs à lames orientables côté sud ;
- un téléviseur peut également être installé.

### Un établissement « intelligent » respectueux de l'environnement

L'Ehpad de Viré est un établissement vertueux en matière de qualité environnementale et de développement durable en termes de :

- confort hygrométrique ;
- gestion de l'eau ;
- confort acoustique ;
- gestion des déchets.

Il dispose également de nombreuses technologies :

- couverture Internet Wifi intégrale et séparations des réseaux (médical et résidents/visiteurs) ;
- domotique avec gestion des éclairages LED par détection pour la circulation et le signalage des locaux de service, éclairage de veille en partie basse avec commande par gradation, dispositifs anti-fugues, etc ;
- gestion de soins numériques ;
- gestion technique centralisée et contrôle des accès.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'Ehpad public départemental est pleinement autonome, avec un conseil d'administration (CA) présidé par Claude Cannet, composé actuellement de cinq élus du Département et de Patrick Desroches, maire de Viré. La composition du CA sera complétée après l'ouverture de l'établissement lorsque les représentants des salariés et des résidents seront connus. La direction a été officiellement mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et Florence Dardouillet, actuelle directrice de la Résidence départementale d'accueil et de soins (RDAS) de Mâcon, est à la tête de l'établissement. Le conseil d'administration et la direction sont chargés de préparer l'ouverture de l'établissement prévue en octobre 2020.





## L'AUTONOMIE, UNE PRIORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le Département de Saône-et-Loire, dont l'une des vocations fondamentales est l'action sociale, fait de sa politique en faveur de l'autonomie une priorité. **En 2020, le Département consacrera 204,8 M€ à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées.** Cette politique volontariste dans le domaine de l'accueil des personnes âgées est confirmée par le Schéma départemental pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées 2016-2020.

Le Département s'efforce au quotidien d'apporter aux personnes en perte d'autonomie les moyens de vivre

dans de bonnes conditions. Anticiper le vieillissement démographique, développer des approches innovantes d'accompagnement et favoriser les libres choix des personnes âgées sont des objectifs de solidarité du Département.

Si le soutien du maintien à domicile reste la ligne de force de la politique départementale, le Département fait néanmoins ce choix d'offrir aux habitants une alternative de structures collectives de proximité maillant l'ensemble du territoire de la Saône-et-Loire. L'Ehpad départemental de Viré en sera l'illustration.



**CONTACT PRESSE**

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9  
Tél. : 07 85 11 87 78 - Courriel : [presse@saoneetloire71.fr](mailto:presse@saoneetloire71.fr) ou [e.labruyere@saoneetloire71.fr](mailto:e.labruyere@saoneetloire71.fr)

